

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015

2015 DDEEES 280 Subvention (21.000 euros) et convention avec le CROUS de Paris.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 1er décembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'autorisation de signer la convention avec le CROUS de Paris situé 39, avenue Georges Bernanos, Paris 5e ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Paris (CROUS).

Article 2 : Une subvention d'investissement d'un montant de 21.000 euros est attribuée au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Paris (CROUS).

Article 3 : La somme correspondante sera imputée à la rubrique 90, nature 20418, ligne 55002 - Mission 400 - AP 4633-CP 204 du budget d'investissement de la Ville de Paris, pour l'exercice 2015.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO